

■ **Société Anonyme pour le Développement du Crédit Communal International**, à Neuchâtel (FOSC du 05.07.2002, p. 11). Par suite du transfert de son siège à Genève, la société a été inscrite au registre du commerce de Genève (FOSC du 06.01.2003, p. 7) sous la nouvelle raison sociale 'Pro Juris Protection Juridique SA'. Par conséquent elle est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel.
Journal no 155 du 17.01.2003
(00826916 / CH-645.1.009.591-2)